



BANQUE des
TERRITOIRES



EDU PRÊT

Financer
vos projets
dans le secteur
éducatif





Acteur public local ou national, vous souhaitez favoriser la rénovation des établissements éducatifs (de la crèche jusqu'à l'université) pour améliorer leur confort thermique et réduire les émissions de gaz à effet de serre ?

Nous proposons une solution adaptée à vos besoins.

Financez des équipements éducatifs de qualité

Nous vous accompagnons avec un prêt sur du long terme. Construction, extension, rénovation thermique, acquisition, tous les établissements scolaires et les équipements périscolaires, culturels, sportifs ou internats en lien avec l'éducation sont concernés.

Optez pour l'Edu Prêt

Un taux bonifié

- **Opérations performantes énergétiquement** : un taux indexé sur le Livret A + 0.40% ou à taux fixe suivant un barème mensuel
- **Autres opérations** : taux du Livret A + 0,60%

Une offre attractive

- Quelle que soit la nature de votre projet, accédez à des taux compétitifs et étalez les échéances de remboursement en cohérence avec la durée de vie des actifs financés

Une durée d'amortissement adaptée à vos projets

- De 15 à 60 ans suivant l'index retenu (variable ou fixe)

Financement à 100% de votre besoin d'emprunt

- **Pour un prêt à taux variable**
 - **100%** pour vos projets performants énergétiquement ou pour tous les projets dont les montants sont inférieurs ou égaux à 5 M€
 - **Jusqu'à 50%** du besoin d'emprunt pour les autres projets
- **Pour un prêt à taux fixe**, jusqu'à 50% du coût total du projet pour un financement via notre partenaire BEI

Vous souhaitez en savoir plus ?
Contactez votre interlocuteur en région

banquedesterritoires.fr

   | @BanqueDesTerr

